

Tarbes,
Le 14 mai 2007

JACQUES BEHAGUE

Conseiller Général
du canton de Luz-Saint-Sauveur

COPIE

Madame Nelly OLIN
Ministre de l'Ecologie
Cabinet
20 av. de Ségur
75302 PARIS 07

JB/MV/07/702

Madame la Ministre,

La période hivernale est toujours très calme par rapport à l'hibernation des ours mais nous nous faisons pas trop d'illusions sur les conséquences du réveil des ours dans nos vallées.

Les attaques sur la Vallée d'Estaing dans les Hautes-Pyrénées montrent à nouveau la difficile gestion d'une cohabitation entre l'élevage et un prédateur qui met en péril l'installation des jeunes agriculteurs et des éleveurs existants.

Nous ne laisserons pas mourir l'agriculture et l'élevage de montagne face à une certaine idéologie de biodiversité ; l'ours est incompatible avec le mode d'élevage dans les Pyrénées, personne n'accepte un retour en arrière et seule la création de plusieurs réserves clôturées permettrait une stabilité et une gestion plus rationnelle.

Je souhaiterai que des mesures urgentes soient mises en place sans attendre mais la solution n'est pas dans le financement des pertes.

Nous avons le soucis de faire des économies, l'ours dans les coûts de son programme est-il réellement indispensable...

Quelles mesures pensez-vous réellement prendre en dehors du gardiennage des troupeaux ? Il est temps de prendre des décisions radicales pour éviter ces attaques permanentes. Il faudra choisir entre l'ours, le loup et l'agriculteur de montagne.

Pour nous, le choix est sans appel, nous défendrons toujours cette profession dont le rôle majeur est indispensable à notre tourisme.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de mes sentiments les meilleurs. *et cordiaux*

